



TAS / CAS

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT
COURT OF ARBITRATION FOR SPORT
TRIBUNAL ARBITRAL DEL DEPORTE

Informations utiles concernant le TAS aux Jeux Olympiques d'hiver Milano Cortina 2026

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a ouvert des bureaux temporaires afin de résoudre les litiges de nature juridique et de statuer sur des affaires de dopage lors des Jeux Olympiques. La chambre ad hoc du TAS et la chambre Anti-dopage du TAS sont actuellement en activité à Milan pour les Jeux Olympiques d'hiver Milano Cortina 2026.

La chambre Ad hoc du TAS

La chambre Ad hoc applique des règles spécialement adaptées et simplifiées afin de traiter les litiges juridiques dans des délais très courts, parfois en moins de 24 heures à compter de l'enregistrement de l'affaire. Les athlètes et les fédérations sportives bénéficient d'un accès gratuit à un système de règlement des litiges de haute qualité, compatible avec le calendrier des compétitions olympiques.

Les règles de procédure applicables à la Chambre ad hoc du TAS sont disponibles [ici](#) sur le site internet du TAS.

La chambre Anti-dopage du TAS (CAD TAS)

La chambre Anti-dopage du TAS (CAD TAS) est compétente pour connaître des affaires liées au dopage durant les Jeux. Elle statue sur l'existence d'une violation des règles Anti-dopage et, le cas échéant, sur l'imposition d'une sanction. Les affaires sont soumises à la CAD TAS par l'International Testing Agency (ITA) et sont jugées conformément aux règles Anti-dopage du Comité International Olympique (CIO) en vigueur pendant les JO. La CAD TAS a été mise en place pour la première fois lors des Jeux Olympiques d'été de Rio de Janeiro 2016 et est devenue une structure permanente du TAS en 2019.

Les règles de procédure applicables à la CAD TAS sont disponibles [ici](#) sur le site internet du TAS.

Les bureaux de la chambre ad hoc du TAS et de la CAD TAS sont situés à :

CAS Ad hoc Division
Hilton Milan
Via Luigi Galvani, 12
20124 Milan
Tel: +39 02 6983 2979
adhocdivision@tas-cas.org

CAS Anti-Doping Division
Hilton Milan
Via Luigi Galvani, 12
20124 Milan
Tel: +39 02 6983 2920
antidoping@tas-cas.org

Les horaires d'ouverture des deux bureaux sont 08h30 – 18h00.

Un service de conseil et de représentation juridique gratuit (pro bono) est disponible pour les athlètes qui en auraient besoin en cas de litige lié aux Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. Ce service est assuré par le Barreau de Milan.



TAS / CAS

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT
COURT OF ARBITRATION FOR SPORT
TRIBUNAL ARBITRAL DEL DEPORTE

Les coordonnées pour bénéficier de conseils juridiques pro bono sont les suivantes :

Ms. Maria Laura Guardamagna
Gealex
Piazza S. Pietro in Gessate, 2
20122 Milano
Tel: + 39 02579601
Mail: mlguardamagna@gealex.eu

La chambre ad hoc du TAS est composée comme suit :

Président : M. Michael Lenard OLY, États-Unis
Coprésidente : Mme Corinne Schmidhauser OLY, Suisse

Arbitres présents à Milan (par ordre alphabétique) :

- M. James Drake, Australie/ Royaume-Uni
- Dr Isabelle Fellrath, Suisse
- Prof. Luigi Fumagalli, Italie
- Prof. Joongi Kim, Corée
- Mme Annett Rombach, Allemagne
- Mme Marianne Saroli, Canada

Disponible à distance :
Prof. Stefano Bastianon, Italie
M. André Brantjes, Pays-Bas
M. Jordi Lopez, Espagne

Chambre Anti-dopage

La chambre Anti-dopage est composée comme suit :

Président : M. Ivo Eusebio, Suisse
Vice-président : M. David W. Rivkin, États-Unis

Arbitres présents à Milan (par ordre alphabétique) :

- Prof. Maria Beatrice Deli, Italy
- M. Markus Manninen, Finland

Disponible à distance :
Mme Susan Ahern, Ireland
M. Pekka Ilmivalta, Finland

Les présidents de chambre et les arbitres choisis pour participer à ces structures spéciales du TAS sont tous des juristes, juges ou professeurs expérimentés, spécialisés en droit du sport, en réglementation antidopage et/ou en arbitrage.